



santé  
famille  
retraite  
services

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DE LA CAISSE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DE PICARDIE  
DU 1<sup>er</sup> juin 2018

**Pouvoir spécial donné par un délégué cantonal pour se faire représenter lors  
de l'Assemblée Générale ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2018**

Je soussigné(e) délégué(e) du collège dans le(s) canton(s) de \_\_\_\_\_ ,  
donne par la présente pouvoir à

M. ....

(*nom et prénom*, délégué(e) du collège dans le(s) canton(s) de \_\_\_\_\_ ,  
à l'effet de me représenter et de participer en mon nom et pour mon compte aux votes de  
l'Assemblée Générale ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2018.

Fait à \_\_\_\_\_, le .....

Fait à \_\_\_\_\_, le .....

Bon pour pouvoir (manuscrit)

Bon pour acceptation (manuscrit)

Le délégué mandant,

Le mandataire,

Signature

Signature

**Quorum**

- L'Assemblée Générale ordinaire statue valablement dès lors que le quart des membres qui la composent est **présent**.
- Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale ordinaire statue valablement sur **seconde convocation**, quel que soit le nombre des délégués **présents ou représentés**.

**Vote**

- Les décisions de l'Assemblée Générale ordinaire sont prises à la majorité des voix des membres **présents ou représentés**.

Chaque délégué présent ne peut détenir qu'un seul mandat confié à lui par un autre délégué appartenant au même collège.